

**Procès-verbal de la Régie intermunicipale  
du complexe sportif Delson-Sainte-Catherine**

**SÉANCE ERXTRAORDINAIRE 13 AOÛT 2024**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la régie intermunicipale du complexe sportif Delson-Sainte-Catherine tenue le 13 août 2024 à 16h00 à l'hôtel de ville de Sainte-Catherine située au 5465 Boulevard Marie-Victorin à Sainte-Catherine.

Sont présents :

Mme la conseillère : Annick Latour, Ville de Sainte-Catherine

M. les conseillers : Sylvain Bouchard, Ville de Sainte-Catherine  
Jean-Michel Pepin, Ville de Delson

Est également présent : Mme Laurence-Thalie Oberson, directrice  
générale adjointe de la Ville de Sainte-  
Catherine

**211-08-13 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM**

Après la constatation du quorum par le président de l'assemblée, il est proposé par Annick Latour appuyé par Jean-Michel Pepin d'ouvrir la séance à 16h00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**212-08-13 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour suivant est proposé :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Nomination d'une secrétaire – trésorière
3. Octroi de contrat à Sopiart Gestion sportive
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Jean-Michel Pepin, appuyé par Annick Latour et résolu,

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté,

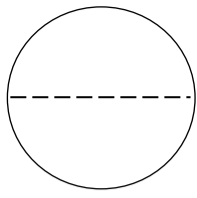
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**213-08-13 NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE TRÉSORIÈRE**

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de procéder à la nomination d'un(e) secrétaire-trésorier(ière) afin d'assurer une saine gestion des séances du conseil d'administration de la régie;

Il est proposé par Jean-Michel Pepin, appuyé par Annick Latour et résolu de nommer Mme Laurence-Thalie Oberson au poste de secrétaire-trésorière pour la séance extraordinaire du 13 août 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal de la Régie intermunicipale  
du complexe sportif Delson-Sainte-Catherine**

**214-08-13**

**OCTROI DE CONTRAT – PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LA GESTION DU  
COMPLEXE SPORTIF DELSON – SAINTE-CATHERINE PHASE 1 À SOPIAR  
GESTION SPORTIVE**

CONSIDÉRANT le départ du directeur général de la Régie d'exploitation du  
Complexe sportif Sainte-Catherine et Delson en juin dernier;

CONSIDÉRANT la nécessité d'avoir un responsable des opérations du  
Complexe sportif;

CONSIDÉRANT les dispositions de la Loi sur les cités et villes permettant  
l'octroi d'un contrat à un organisme à but non lucratif sans être soumis à  
l'application des règles d'appels d'offres publics;

CONSIDÉRANT l'expertise de la firme SOPIAR Gestion sportive et de son  
offre de service répondant aux besoins du Complexe sportif tant dans la  
gestion d'installations récréatives et sportives que dans l'accompagnement  
en ressources administratives et financières;

Il est proposé par Jean-Michel Pepin, appuyé par Annick Latour et résolu;

D'OCTROYER le contrat de gestion du Complexe sportif à SOPIAR Gestion  
Sportive, au montant de 171 667 \$ avant taxes, couvrant la période 14 août  
2024 au 30 juin 2025;

D'AUTORISER le président et le vice-président de la Régie d'exploitation du  
complexe sportif Sainte-Catherine et Delson (ou leur remplaçant au besoin)  
à signer, pour et au nom de la Régie d'exploitation du complexe sportif  
Sainte-Catherine et Delson, le protocole d'entente Gestion du complexe  
sportif Delson-Sainte-Catherine phase 1.

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**215-08-13**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**216-08-13**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé et qu'il n'y a plus de question, il est proposé par Annick  
Latour appuyée par Jean-Michel Pepin et résolu de lever l'assemblée à 16h08.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
Sylvain Bouchard, président

\_\_\_\_\_  
Laurence-Thalie Oberson,  
secrétaire-trésorière